

LE PRÉSIDENT

André ACCARY

Président du Département de Saône-et-Loire
Conseiller départemental du canton de Paray-le-Monial

Dossier suivi par
YC/LR
N° D2100046

Mâcon, le 5 janvier 2021

Rue de Lingendes
CS 70126
71026 MÂCON Cedex 9
Tél. : 03 85 39 66 10
Mél : cabinet.president@saoneetloire71.fr

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Monsieur le Président de la République,

Voilà plusieurs mois que le Département de Saône-et-Loire est engagé aux côtés des acteurs locaux pour lutter contre les effets de la Covid-19. Plusieurs mois que nous nous adaptions sans cesse aux conséquences de la crise sanitaire afin de trouver les solutions les plus appropriées pour nos concitoyens.

Aujourd'hui je dois vous avouer être littéralement sidéré, et pour tout vous dire, très en colère quant au déploiement de la stratégie vaccinale contre la COVID-19 dans notre pays.

Le vaccin est le seul remède connu à ce jour pour retrouver nos vies d'avant. Vous souhaitez, je le sais, aller vite pour ce dossier. Sur le terrain, nous le souhaitons également.

Pour autant, entre ces deux volontés, nous sommes confrontés à des lourdeurs et des lenteurs incompréhensibles, et constatons parfois même une forme d'impréparation que nous ne pouvons accepter.

Dans mon département de Saône-et-Loire, entre les hôpitaux, les médecins libéraux, les infirmiers et professionnels de santé, nos 60 médecins généralistes salariés et 28 centres de consultations du Centre de santé départemental, nous sommes prêts et mobilisés pour participer à cette campagne de vaccination.

Mais à l'heure où je vous écris, nous ne savons toujours pas, sur le terrain, quand et dans quelle proportion les doses vaccinales vont arriver, quel est le déploiement prévu notamment dans les Ehpad pour n'oublier aucun territoire dans la phase 1, sans parler de la manière dont seront mises à contribution les différentes forces médicales en présence.

Nous avons l'étrange impression de vivre « une drôle de guerre », et d'attendre inexorablement des informations délivrées au compte-gouttes, sans visibilité sur notre territoire. Il conviendrait désormais, pour reprendre la célèbre formule de Marc Bloch, d'éviter « l'étrange défaite »...

Les jours perdus en matière de vaccination sont autant de nouveaux cas de contamination potentiels. Cette situation n'est plus tenable. **Il nous manque dans nos territoires un pilote opérationnel unique et identifié, qui coordonne toutes les bonnes volontés.**

Je l'ai déjà dit par le passé, je pense que **la stratégie qui consiste à confier aux Agences Régionales de Santé (ARS) la gestion de la crise sanitaire n'est pas la plus pertinente.** Nous l'avions constaté, et dénoncé, au printemps dernier avec la pénurie des masques, qu'il a fallu pallier, et l'absence de coordination pour les tests. Nous recommençons aujourd'hui avec les vaccins, et malheureusement, pour le moment, avec les mêmes résultats...

Il ne s'agit nullement ici de mettre en cause les personnes mais de dénoncer un système beaucoup trop sclérosé. Je le constate au quotidien, les ARS manquent d'anticipation, de réactivité et surtout de concertation et d'échanges avec les élus locaux. Il est, par exemple, encore aberrant d'apprendre par voie de presse l'apparition de nouveaux cas de contamination dans les Ehpad, sans en être informé au préalable par l'ARS, ou d'être mis devant le fait accompli par cette dernière du choix des 4 premiers Ehpad (sur 91 que compte notre département) retenus pour la campagne de vaccination qui a débuté ce mardi 5 janvier en Saône-et-Loire.

Il nous faut donner de la simplicité et de la proximité à l'action publique, pour retrouver le chemin de l'efficacité. J'ai déjà eu l'occasion de l'exposer au printemps dernier concernant les Ehpad, **il me paraît plus pertinent de confier au Préfet de Département la stratégie de déploiement de la campagne de vaccination dans nos territoires, en lien avec les professionnels de santé, les Départements et les communes.**

Les Préfets ont une connaissance fine du terrain, disposent de l'autorité nécessaire pour déployer les moyens humains et matériels. Ils sont en contact permanent avec les Présidents de Département et les maires, acteurs incontournables de la campagne de vaccination à venir.

Il me semble donc urgent de changer le pilotage de la campagne de vaccination dans nos territoires, et de faire confiance aux acteurs de terrain.

Monsieur le Président de la République, je tenais à vous faire part de mon point de vue, celui d'un Président de Département qui s'efforce chaque jour de lutter contre les effets de cette pandémie dans son territoire, et qui ne comprend pas pourquoi autant de contraintes d'organisation viennent freiner l'efficacité de l'action publique.

Malgré ce retard à l'allumage pour le vaccin, je ne doute pas que nous réussirons tous ensemble à venir à bout de cette crise sanitaire. Mais cela impose des décisions fortes et rapides quant au pilotage de cette campagne de vaccination. Vous êtes seul en capacité d'impulser cette dynamique. Nous répondrons présents sur le terrain.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, à l'assurance de ma très haute considération.

Bien respectueusement
André ACCARY

